



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnes âgées

Question écrite n° 55103

Texte de la question

M. Michel Delebarre attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur l'aide aux personnes âgées fragilisées. La prise en charge de la dépendance et la mise en place d'une cinquième branche de la protection sociale ont été annoncées par le président de la République lors de son discours du 9 juin 2007 à Tours. Il semble que cette réforme ambitieuse ne se réduise pour l'instant qu'à une réforme de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), financée par les départements, et à une multiplication des plafonnements de crédits accordés aux établissements et aux associations venant en aide aux personnes âgées. Dans ce contexte, les excédents du budget de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), qui a pour objet de financer des projets en faveur de l'autonomie des personnes âgées et handicapées, semblent surprenants. Depuis sa création en 2005, les exercices budgétaires successifs de la CNSA ont fait apparaître un excédent de crédits de 200 millions en 2006, 400 millions en 2007 et 560 millions en 2008. Alors que les besoins sont nombreux, il est étonnant que ces crédits ne soient pas consommés. Dès lors, il lui demande de bien vouloir lui préciser la destination des excédents de la CNSA pour les années 2006, 2007 et 2008. Plus globalement, il souhaite connaître les mesures que compte prendre le Gouvernement pour mettre en oeuvre le cinquième risque de protection sociale.

Données clés

Auteur : [M. Michel Delebarre](#)

Circonscription : Nord (13^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55103

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juillet 2009, page 7011

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)